

LE
**DROIT
INTERNATIONAL
HUMANITAIRE
COUTUMIER :**

ENJEUX, PRATIQUES ET DÉBATS

Conférence internationale
Université McGill, Montréal, Canada
29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2005



1 800 363-7305

www.croixrouge.ca/droitcoutumier



Croix-Rouge
canadienne

Canadian
Red Cross



McGill



Programme de la conférence

Le **Droit International Humanitaire Coutumier** : Enjeux, pratiques et débats

29-30 septembre et 1er octobre 2005

Université McGill, Montréal (Québec) CANADA

(Moot Court, 3660 Peel)

L'Université McGill et la Croix-Rouge canadienne seront les hôtes d'une conférence internationale à Montréal afin de discuter des conclusions de l'étude du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sur le droit international humanitaire coutumier. Cette étude unique menée par le CICR en collaboration avec des centaines de chercheurs, de juristes et de praticiens des quatre coins du monde, a été lancée au printemps 2005. L'objectif de l'étude est de promouvoir le respect du droit international humanitaire et, en conséquence, d'offrir une meilleure protection aux victimes de la guerre. L'étude offrira au monde entier un code commun de règles applicables aux conflits armés que toutes les parties aux conflits sont tenues de respecter. Cette conférence rassemblera d'éminents professeurs des milieux de l'enseignement canadien, américain et européen, des praticiens du droit pénal, des représentants du gouvernement canadien, notamment ceux du ministère de la Défense nationale, des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) et des juristes ayant une expérience au sein des tribunaux internationaux.

Jour 1 – Jeudi 29 septembre

19 h 00
à

Cocktail de bienvenue (Faculty Club, 3450 Mc Tavish)

21 h 00

Mot de bienvenue : Dr. Pierre Duplessis, secrétaire général, Croix-Rouge canadienne et M. le Doyen Nicholas Kasirer, faculté de droit, Université McGill

Conférencier d'honneur : M. Michael Ignatieff,

Professeur de droits de la personne, Directeur du Carr Center for Human Rights Policy, Kennedy School of Government, Université Harvard

Jour 2 – Vendredi 30 septembre

9 h 00

La genèse et les conclusions de l'étude du CICR sur le droit international humanitaire coutumier

Cette table ronde d'ouverture aura pour but de définir les grandes lignes du droit coutumier dans le droit international. Les participants présenteront leur vision respective du droit international coutumier et qualifieront l'approche utilisée pour élaborer l'étude du CICR sur le droit international humanitaire coutumier. Les experts expliqueront à l'auditoire la genèse, le processus de consultation, l'objet et le but de l'étude. Ils présenteront également les grandes lignes des conclusions de l'étude.

Modérateur : Mgén Jerry S.T. Pitzul, cr, ministère de la Défense nationale, bureau du Juge-avocat général (JAG)

Conférenciers : M. Jean-Marie Henckaerts, conseiller juridique, CICR, et co-directeur de l'étude du CICR sur le droit international humanitaire coutumier; Professeur Michael Bothe, faculté de droit, Université de Francfort; Professeur Claude Emanuelli, faculté de droit, Université d'Ottawa

10 h 30

Pause

11 h

Droit coutumier en droit international humanitaire

Cette table ronde aura pour objectif de brosser un tableau de la coutume dans le droit international humanitaire. Grâce à des exemples tirés de la pratique auprès de groupes armés lors de conflits armés internationaux et non internationaux, les conférenciers examineront les forces et les faiblesses de la mise en œuvre du droit coutumier dans le droit international humanitaire.

Modérateur : Professeur Armand de Mestral, faculté de droit, Université McGill

Conférenciers : Professeur Marco Sassoli, faculté de droit, Université de Genève; Professeur Georges Abi-Saab, Institut universitaire de hautes études internationales de Genève (HEI), membre de l'Organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et ancien juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY); Professeur Frédéric Mégret, faculté de droit, Université de Toronto

12 h 30 **Déjeuner**

13 h 30 **Le droit coutumier et la poursuite pénale**

Cette table ronde examinera le rôle du droit international coutumier relativement à la reddition de compte pour les délits internationaux. Les participants sont des experts du droit pénal international qui mettront leurs propres expériences à profit pour étudier l'interaction entre le droit coutumier et les tribunaux pénaux internationaux.

Modératrice : Mme Donagh Fitzgerald, avocate en chef et aviseure spéciale en droit international, Groupe de droit public, Justice Canada

Conférenciers : M. Chile Eboe-Osuji, avocat, Borden Ladner Gervais et ancien juriste principal, Chambres, Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR); Mme Elise Groulx, co-présidente, Barreau pénal international (BPI) et présidente, AIAD; Professeure Louise Doswald-Beck, Institut universitaire de hautes études internationales de Genève (HEI), directrice du Centre universitaire de droit international humanitaire (CUDIH) et co-directrice de l'étude du CICR sur le droit international humanitaire coutumier

15 h **Pause**

15 h 30 **Ateliers au choix :**

1) L'importance du droit international coutumier pour les organisations internationales et les ONG

M. Gionata Buzzini, conseiller juridique associé, division de la codification, Bureau des affaires juridiques, Nations Unies

En tant qu'acteurs dans le domaine des conflits armés internationaux et non internationaux à travers le monde, les ONG et les organisations internationales comme les Nations Unies sont directement concernées par l'élaboration et l'évolution des règles coutumières du droit international humanitaire. Cet atelier examinera l'impact du droit coutumier sur leurs mandats, leurs efforts de promotion et de sensibilisation et leurs opérations sur le terrain, ainsi que leur rôle dans la formation et la confirmation des règles de droit international coutumier.

2) L'impact d'une telle étude sur l'instruction militaire

Lcol Kirby Abbott, directeur juridique de la formation, Forces armées canadiennes, JAG, et M. Geoffrey Corn, professeur adjoint, South Texas College of Law

Les manuels militaires devraient refléter les règles actuelles du droit international coutumier. Cet atelier mettra l'accent sur les façons d'intégrer le contenu de l'étude du CICR aux programmes de formation militaire.

18 h 30 **Dîner-conférence au Faculty Club**

Allocution du Professeur Philip Allott, faculté de droit, Cambridge University, et associé, Trinity College

Jour 3 – Samedi 1er octobre

9 h 00 **Le droit coutumier dans la conduite des hostilités lors de conflits armés non internationaux**

Cette table ronde examinera le rôle que peut jouer le droit coutumier pour améliorer l'application du droit humanitaire lors de conflits armés non internationaux. Les participants sont des spécialistes en droit international humanitaire, avec une expertise particulière en conflits armés non internationaux.

Modérateur : Professeur Bernard Duhaime, département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Conférenciers : Col Ken Watkin, ministère de la Défense nationale, JAG; M. William Fenrick, ancien conseiller juridique principal, Bureau du Procureur, TPIY; M. Michel Veuthey, Vice-président, Institut international de droit humanitaire

10 h 30 **Pause**

11 h 00 **Les garanties judiciaires pour les personnes détenues
pour des motifs de sécurité**

Cette table ronde examinera l'applicabilité du droit international coutumier aux garanties judiciaires et à l'impact de ces coutumes sur la détention d'individus pour des motifs de sécurité.

Modératrice : Mme Sabine Nölke, directrice adjointe, Section du droit onusien, des droits de la personne et du droit humanitaire, Affaires étrangères Canada
Conférenciers : Mme Jelena Pejic, conseillère juridique, CICR; M. Stéphane Bourgon, avocat de la défense, TPIY; M. Geoffrey Corn, professeur adjoint, South Texas College of Law

12 h 30 **Déjeuner**

13 h 30 **La relativité culturelle dans les normes coutumières**

Cette table ronde examinera la place de la diversité culturelle dans le droit international humanitaire, ainsi que les enjeux liés à l'application des normes internationales humanitaires dans divers contextes sociaux. Les participants partagent un intérêt pour la recherche active dans ce domaine du droit international.

Modérateur : M. Yves Le Bouthillier, Président, Commission du droit du Canada
*Conférenciers : Professeur René Provost, faculté de droit, Université McGill;
Professeure Judith Gardam, faculté de droit, University of Adelaide;
M. Ted Itani, conseiller, Programme des enjeux humanitaires, Croix-Rouge canadienne*

15 h 00 **Pause**

15 h 30 **Ateliers au choix :**

**1) La pratique en matière de Droits de l'Homme
comme source du droit international humanitaire**

Professeur François Crépeau, faculté de droit, Université de Montréal, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit des migrations et directeur scientifique du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM)

Cet atelier examinera la pratique en matière de droits de l'homme comme source du droit international humanitaire.

2) Le droit coutumier devant les tribunaux internes

Professeur Bruce Broomhall, département des sciences juridiques, UQÀM et directeur du Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CÉDIM)

L'application du droit humanitaire ne peut dépendre uniquement des tribunaux internationaux. Cet atelier examinera le rôle du droit humanitaire coutumier devant les tribunaux nationaux ainsi que les antécédents de ces tribunaux en matière de poursuites pour violations des normes internationales.

17 h 30 **Allocation de clôture**